



SESSION DE FORMATION SUR LES DROITS SOCIAUX

Jeudi 28 juin de 14h30 à 16h30
Salle G02 (groupe francophone)

Cette formation est organisée dans le cadre de sa session d'été par la Conférence des OING du Conseil de l'Europe avec l'aide du Secrétariat de la Charte Sociale Européenne.

Nous essayerons de mieux connaître les mécanismes de mise en œuvre des droits contenus dans ce traité signé par 43 Etats européens et de réfléchir au rôle des ONG dans l'application effective de ces droits.

Modérateur : Robert Bergougnan (Association européenne des écoles de travailleurs sociaux), Vice-président de la Conférence des OING

1. Bref rappel de l'historique de la Charte - Marie-José Schmitt
2. Les modalités particulières de ratification de la Charte et son mécanisme de suivi ; les quatre groupes thématiques d'articles retenus pour l'examen des rapports des Etats – Odeta Kumbaro-Bianku, Service de la Charte sociale européenne du Conseil de l'Europe
3. La procédure de réclamation collective, une forme de dialogue avec les Etats
4. Témoignage d'OING qui ont réalisé une réclamation collective : ATD Quart Monde ; Médecins du Monde ; KEK

Conclusions : comment encourager les Etats à s'engager davantage, à ratifier les dispositions qu'ils n'ont pas encore ratifiées ? quel rôle possible pour les ONG ?